

**Sud-Ouest du Samedi 13 JANVIER 2024**

**SOCIAL**

# Le handicap grande cause 2024, si le budget le permet

Grande cause du Conseil départemental cette année, le handicap sera néanmoins soumis aux contraintes budgétaires très lourdes qui pèsent sur la collectivité

**Denis Lherm**  
d.lherm@sudouest.fr

Après la jeunesse en 2023, le handicap sera la grande cause du Conseil départemental de la Gironde pour toute l'année 2024. Le thème a été présenté hier matin par le président du Département, Jean-Luc Gleyze, dans les locaux de l'Oreag (Orientation et rééducation des enfants de la Gironde), à Bordeaux. Ce dernier considère que « l'on ne parle pas assez de ce sujet », malgré son importance. En Gironde, plus de 270 000 personnes sont touchées par un handicap, quel que soit son type. Soit un Girondin sur six, et 50 % des habitants sont indirectement concernés, soit comme aidants, soit comme proches d'un handicapé.

## Habitat, transports...

« Le handicap est présent au quotidien partout autour de nous, estime Jean-Luc Gleyze. Nous devons accompagner les personnes handicapées à devenir ce qu'elles ont envie d'être, garantir leur bien-être émotionnel et matériel. » Selon lui, la per-



**Le président Jean-Luc Gleyze en conférence de presse, hier à Bordeaux.** D. L.

ception du handicap se réduit souvent à des questions d'accessibilité, alors qu'il s'agit d'atteindre une inclusivité réelle qui va très au-delà des mesures de compensation. Le Conseil départemental compte dévelop-

per plusieurs actions dans le domaine de l'habitat, de la parentalité, de la culture, des loisirs ou des transports. Mais, toute prioritaire qu'elle est, cette grande cause reste suspendue à la situation financière du Département.

Interrogé sur un éventuel budget dédié au handicap, le vice-président en charge de la cause, Jean-François Egron, coupe court : l'effort sera « à la hauteur de ce que l'État laisse aux collectivités ».

---

« Nous devons accompagner les personnes handicapées à devenir ce qu'elles ont envie d'être »

Le président Gleyze dénonce depuis plusieurs années la politique gouvernementale qui « asphyxie les départements », en supprimant leur autonomie fiscale et en leur transférant des missions obligatoires sans financement. Par ailleurs, les droits de mutation immobiliers, dernière recette dynamique, sont en chute libre. Ils rapporteront 410 millions d'euros pour 2023, au lieu de 550 millions en 2022. Pour le coup, un très lourd handicap pour les finances départementales, qui risque de peser sur la grande cause.